



Le 25 mars 2022

TABLE DES MATIÈRES

BUDGET

M. Melanson

L'hon. M. Fitch

M. Melanson

L'hon. M^{me} Shephard

M. Melanson

L'hon. M^{me} Shephard

M. Melanson

L'hon. M. Steeves

M. Melanson

M. Melanson

L'hon. M. Steeves

L'hon. M. Steeves

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

LANGUES OFFICIELLES

M. Bourque

L'hon. M. Higgs

M. Bourque

L'hon. M. Higgs

GOUVERNEMENTS LOCAUX

M. K. Chiasson

L'hon. M. Allain

FONCTION PUBLIQUE

M. K. Arseneau

L'hon. M. Steeves

GOUVERNEMENTS LOCAUX

M^{me} Mitton

L'hon. M. Allain

L'hon. M. Allain

L'hon. M. Allain

MESURES LÉGISLATIVES

M^{me} Conroy

L'hon. M^{me} Shephard

GOUVERNEMENTS LOCAUX

M. K. Chiasson

L'hon. M. Allain

[Traduction]

BUDGET

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, le premier ministre croit que le Nouveau-Brunswick et les gens de la province ont tout ce qu'ils pourraient souhaiter. Ils ont effectivement beaucoup de choses, mais un si grand nombre de personnes du Nouveau-Brunswick éprouvent des difficultés. Il y a un si grand nombre de personnes du Nouveau-Brunswick dont le premier ministre ne reconnaît même pas l'existence dans la province. L'indice des prix à la consommation atteint 6 %. Les gens ont du mal à payer leur épicerie. Le prix à la pompe atteint un sommet, et le premier ministre ne fait rien à ce sujet. Les gens ont du mal à payer leurs coûts de chauffage, et le premier ministre a annulé le paiement de 100 \$ qui servait à les aider. Monsieur le premier ministre, auriez-vous l'obligeance, d'abord, de rectifier vos propos et, ensuite, de reconnaître l'existence des gens en question?

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre du Développement social, PC) : Monsieur le président, j'aimerais répondre à la question, car, certainement, le bilan du député d'en face, lorsqu'il était lui-même ministre des Finances, n'était pas tellement excellent.

Vous savez, un certain nombre d'initiatives que nous avons prévues dans le budget permettront d'aider les gens les plus vulnérables du Nouveau-Brunswick. Nous avons apporté des changements aux prestations d'aide sociale pour que celles-ci ne soient pas assujetties à la récupération si les bénéficiaires reçoivent une pension alimentaire pour enfants. Les prestations d'aide sociale ne seront pas assujetties à la récupération si les bénéficiaires occupent un emploi à temps partiel, et ceux-ci pourront conserver jusqu'à 500 \$ par mois, plus 0,50 \$ pour chaque dollar supplémentaire gagné. Les prestations d'aide sociale ne seront pas assujetties à la récupération si les bénéficiaires reçoivent le paiement d'une réclamation d'assurance ou un paiement.

Je suis ravi de constater dans le budget actuel que les gens âgés de plus de 60 ans... C'est l'anniversaire du député aujourd'hui, mais je ne sais pas s'il approche ou non de cet âge-là. Toutefois, il demeure que si les bénéficiaires ont plus de 60 ans et touchent des prestations du Régime de pensions du Canada, ils pourront en conserver la première tranche de 200 \$.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, il est assez évident que le premier ministre ne se prononce même pas sur le sujet, car c'est lui qui a dit que le Nouveau-Brunswick et les gens de la province avaient tout ce qu'ils pourraient souhaiter. Il refuse même d'admettre certaines des difficultés avec lesquelles des personnes de la province sont aux prises.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Savez-vous quoi? Au moment où, d'une part, les bénéficiaires de l'aide sociale ont besoin de plus, il n'en demeure pas moins que, d'autre part, des travailleurs de la province ont du mal à joindre les deux bouts. Ils ne sont pas en mesure de payer leur épicerie. Qu'en est-il des quelque 50 000 personnes au Nouveau-Brunswick qui n'ont pas accès à un médecin de famille ni à des soins de santé? Qu'en est-il de ces personnes? Ont-elles tout ce qu'elles pourraient souhaiter? Qu'en est-il du personnel infirmier qui se rend au travail tous les jours et qui doit se démener compte tenu des conditions de travail difficiles? Il est en proie à l'épuisement professionnel. Il n'y a pas de personnel infirmier qui est recruté. Le personnel infirmier a-t-il tout ce qu'il pourrait souhaiter? Monsieur le premier ministre, veuillez répondre à ces questions.

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Vous savez, Monsieur le président, je me rends compte que les temps sont difficiles pour beaucoup de gens. Nous le savons tous. Au cours des deux dernières années, les gens du Nouveau-Brunswick ont connu une situation très difficile ; or les soins de santé sont vraiment importants. Pourtant, le député d'en face, en l'occurrence le chef de l'opposition, était au gouvernement. Pendant quatre ans, le gouvernement dont il faisait partie a vu le nombre d'inscriptions en soins infirmiers diminuer au fil des ans, mais n'a rien fait. Sous le règne du gouvernement précédent, des centaines d'infirmières, qui auraient pu faire partie de l'effectif de notre province aujourd'hui, sont parties. Malgré tout, les parlementaires du côté de l'opposition veulent pointer du doigt un problème qui ne date pas d'aujourd'hui et pensent qu'il peut être résolu du jour au lendemain?

Monsieur le président, nous avons vraiment pris l'engagement d'améliorer notre système de soins de santé. Nous avons un plan pour y arriver, et nous travaillons à améliorer le plan en question. Il n'est pas parfait à l'heure actuelle, mais il sera...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Madame la ministre.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Encore une fois, Monsieur le président, le premier ministre n'a pas assez de respect et de sensibilité envers les gens du Nouveau-Brunswick qui éprouvent des difficultés en ce moment. Il ne prend même pas la parole aujourd'hui pour répondre aux questions posées en leur nom. De ce côté-ci, nous prenons chaque jour la parole au nom des personnes qui éprouvent des difficultés, parce qu'elles sont nombreuses. Elles sont nombreuses. Elles sont nombreuses, Monsieur le président.

Que dire de toutes les personnes qui, même avant la pandémie, étaient aux prises avec des problèmes de santé mentale et qui éprouvent encore plus de difficultés maintenant, après la pandémie, surtout les enfants, notre jeune génération? Le gouvernement actuel ne fait rien pour s'attaquer aux problèmes de santé mentale. Que dire de la pauvreté chez les enfants? Au Nouveau-Brunswick, 21,7 % des personnes et des enfants vivent dans la pauvreté ; il s'agit de 30 000 enfants. Monsieur le premier ministre, auriez-vous l'obligeance de remédier à la situation?



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, je comprends ce que dit le député d'en face, et j'aimerais vraiment que les gens d'en face proposent des solutions. J'aimerais vraiment qu'ils appuient notre plan de santé.

En 2018-2019, le budget au titre des services de santé mentale et de traitement des dépendances s'élevait à 148 millions de dollars. Il s'élève maintenant à 175 millions. Nous avons mis en oeuvre un programme de thérapie à séance unique, ce qui a pratiquement éliminé les listes d'attente dans tous les grands centres de la province. Nous comprenons le besoin, et nous comprenons la nécessité d'agir de toute urgence, et c'est ce que nous avons fait. Les gens d'en face sont restés les bras croisés. Ils sont restés les bras croisés, et ils ont laissé la situation prendre de l'ampleur. Nous changeons la donne. Il ne s'agit pas d'une solution miracle, mais nous sommes déterminés à améliorer la situation.

[Original]

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, lorsque notre gouvernement était au pouvoir, nous avons dû nettoyer le gâchis que les Conservateurs nous avaient laissé en termes de déficit structurel. Lorsqu'ils ont formé le gouvernement, nous leur avons donné un excédent pour la première fois en 10 ans. Là, les excédents s'accumulent, et c'est une bonne chose : 1 milliard d'excédent non prévu pour les deux dernières années. Toutefois, aujourd'hui, nous avons cet argent et cette capacité d'intervenir pour aider les plus vulnérables et les personnes qui ont davantage de difficultés depuis le début de cette pandémie. Le premier ministre doit s'en occuper et y travailler afin que ces personnes puissent bénéficier davantage et avoir une meilleure qualité de vie.

Monsieur le premier ministre, que dites-vous aux enfants et aux parents qui, chaque matin, ne savent pas si l'autobus scolaire va passer sur leur rue, parce qu'il y a un manque de chauffeurs d'autobus? Est-ce qu'ils ont tout, ces gens-là? Monsieur le premier ministre, s'il vous plaît, levez-vous pour leur parler.

[Traduction]

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Monsieur le président, je remercie le député d'en face de la question. Joyeux anniversaire.

Savez-vous quoi? Le député demande ce que nous faisons pour les personnes les plus vulnérables. Eh bien, nous faisons ce que l'ancien gouvernement n'a pas fait. Nous augmentons le salaire minimum de 1 \$. Cela commence la semaine prochaine. D'accord? Ensuite, nous augmenterons le salaire minimum d'encore 1 \$ en octobre. Nous investissons absolument 4,1 millions de dollars pour poursuivre le travail prévu dans le Plan pour les

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

foyers de soins. Nous augmentons le nombre d'heures de soins prodigués dans les foyers de soins. Nous consacrons 9,7 millions de dollars à cette fin.

Même si le chef d'en face dit aux gens du Nouveau-Brunswick qu'ils connaissent un bien triste sort — savez-vous quoi? —, d'autres personnes leur disent que le Nouveau-Brunswick se porte plutôt bien. Je vais vous lire certains commentaires formulés par les banques. Voici ce que RBC a dit au sujet du budget de cette année :

Le thème du budget était « Poursuivre sur la voie de la réussite ». En tant que première province à enregistrer un excédent en temps de pandémie [...] et à maintenir un solde positif, le Nouveau-Brunswick compte de nombreuses réussites sur lesquelles prendre appui.
[Traduction.]

Gens du Nouveau-Brunswick, si vous écoutez nos débats, les gens d'en face vous disent que vous connaissez un bien triste sort dans la vie, mais moi, je vous dis que le Nouveau-Brunswick est l'endroit idéal où vivre en ce moment.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre. À l'ordre.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Savez-vous quoi? Les banquiers ne se soucient pas de la situation. Ils ne se soucient pas des 30 000 enfants vivant dans la pauvreté au Nouveau-Brunswick. Les banquiers ne se soucient pas du fait que plus de 20 000 personnes au Nouveau-Brunswick... Je me fâche parce que j'ai ces personnes à coeur, mais les parlementaires du côté du gouvernement ne s'en soucient même pas.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre. À l'ordre. Mesdames et Messieurs les parlementaires.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Il y a 20 000 personnes — 20 000 personnes, 20 000 personnes, Monsieur le président, 20 000 personnes — qui ont recours aux banques d'alimentation pendant le mandat du gouvernement actuel. Plus de 7 000 personnes au Nouveau-Brunswick n'ont pas de logement. De plus, c'est la confusion totale en ce qui concerne le contrôle des loyers. Le premier ministre ne sait pas ce qu'il fait. Il s'agit d'une incompétence totale. Ensuite, le ministre prend la parole pour essayer de corriger des renseignements ou d'en fournir d'autres. Qui sait ce qui est exact? Qui sait ce qui est exact? Selon le ministre des Finances, il s'agit des banquiers, mais, en fait, ce sont les gens du Nouveau-Brunswick qui le savent. Ils éprouvent des difficultés et ils ont besoin d'aide.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Merci, Monsieur le président, et je remercie le député d'en face. Savez-vous quoi? Lorsque les gens d'en face étaient au pouvoir, ils n'ont rien fait. Ils n'ont rien fait pour la population. Pas plus tard qu'il y a deux ou trois semaines, nous avons donné 1 million de dollars au Food DEPOT Alimentaire, à Moncton — 1 million pour nourrir les pauvres. De plus, 5 millions seront consacrés au personnel des services de soutien à domicile. Nous les aidons à couvrir le coût de l'essence. Les gens doivent souvent acheter de l'essence parce que le Nouveau-Brunswick est une province très rurale, et, évidemment, le prix de l'essence augmente également. Nous y consacrons des fonds. De plus, 38,6 millions seront consacrés à l'augmentation du salaire des travailleurs des services à la personne. L'exemption de salaire est également prévue. Comme l'a dit le député de Riverview, les bénéficiaires de l'aide sociale bénéficieront de l'exemption sur la première tranche de 200 \$ de leur revenu du Régime de pensions du Canada.

Toutefois, savez-vous quoi? Vous parlez des banques. Nous avons recours aux banques parce que l'ancien gouvernement nous a tant endettés qu'il nous faudra une éternité pour tout rembourser. Oui, les représentants des banques en parlent.

(Exclamations.)

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Il est question de la Banque Nationale.

Peu de gouvernements peuvent dire qu'ils ont traversé la pandémie et que leur budget équilibré est resté à peu près intact. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick peut le dire.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Ces derniers jours, au fur et à mesure que j'écoutais certaines des observations de certains ministres et les observations du premier ministre, une idée m'est venue à l'esprit. Il nous faut un remaniement ministériel de leur côté. Il nous faut un remaniement ministériel, car, en fait, il y a de simples parlementaires d'en face qui veulent faire partie du Cabinet, et je pense qu'ils feraient un meilleur travail. Honnêtement, je pense qu'ils feraient un meilleur travail.

Il y a la ministre de la Santé qui remet en question sa propre réforme, laquelle ne fonctionne pas. Nous savions que la réforme serait un échec. Nous avons un premier ministre qui... Je sais qu'il ne peut pas faire l'objet d'un remaniement, mais les gens du Nouveau-Brunswick s'en occuperont en 2024. Ils s'en débarrasseront, car il n'y a aucune empathie. Le premier ministre ne se soucie pas des difficultés qu'éprouvent les gens du Nouveau-Brunswick. C'est frustrant. Je parle au nom des gens qui souffrent : Arrêtez de faire l'autruche, Monsieur le premier ministre. Allez écouter les gens du Nouveau-Brunswick et aidez-les.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je suis content qu'une idée soit venue à l'esprit du chef de l'opposition. Je suis sûr que les idées ne foisonnent pas chez lui, mais il s'agit d'une idée.

J'ai une idée. Le chef de l'opposition devrait peut-être lire le budget. Il devrait peut-être l'examiner, car c'est évident qu'il ne l'a pas lu du début à la fin. Il n'a pas vu à quoi nous pouvons maintenant consacrer des fonds dans chaque secteur afin d'opérer un vrai changement.

Je suis fier des ministres qui obtiennent des résultats liés à leur portefeuille. C'est un concept étranger pour les gens d'en face. Ils veulent seulement parler, bon, peut-être du budget présenté l'année dernière, peut-être d'une observation de l'année dernière ou peut-être de propos datant de trois ou quatre ans.

Monsieur le président, pensez à tous les tiers qui regardent le Nouveau-Brunswick. Pensez aux personnes qui viennent s'installer ici. Lorsque le ministre parle des représentants des banques, savez-vous ce qu'ils disent? Ils disent que le Nouveau-Brunswick est l'endroit idéal où vivre. Le Nouveau-Brunswick est en mouvement, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale. Les gens constatent que notre province est un endroit où il fait bon vivre. Ce n'est pas un slogan. Ce n'est pas seulement nous qui en parlons. Tout le monde en parle. Je suis fier de ce que fait le gouvernement actuel.

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

[Original]

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, j'ai lu le budget. J'ai bel et bien lu le budget. Nous ne pouvons aucunement faire confiance aux chiffres qu'il contient. Moi, je demanderais au premier ministre de lire le rapport sur la révision de la *Loi sur les langues officielles*. Il ne l'a pas encore fait.

Le budget qu'ont déposé le premier ministre et ce gouvernement, nous l'avons lu. Le problème, c'est ce que nous lisons. Nous ne pouvons aucunement faire confiance à ce qu'il y a dans le budget. Car, historiquement, depuis qu'il est en poste, le premier ministre annonce un budget, mais il ne fait jamais la dépense prévue dans celui-ci. Il fait cela pour avoir de plus grands excédents. Car, il a aussi sous-estimé les recettes.

Entre-temps, les gens ont de la difficulté tous les jours. C'est encore pire maintenant, depuis l'arrivée de la pandémie et l'augmentation du coût de la vie. Il y a aussi le prix de l'essence à la pompe. Le premier ministre devrait reconnaître que la société a de la difficulté et que les gens ont de la misère. Aidez-les, Monsieur le premier ministre.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je suis déçu d'entendre le chef de l'opposition critiquer la fonction publique et la qualité du travail de celle-ci, en remettant essentiellement en question l'exactitude des données qu'elle fournit. Notre province a été reconnue à l'échelle nationale comme l'une des meilleures provinces en matière de transparence et d'exactitude — une province qui présente ses données, qui laisse les gens voir ce qu'elle publie et qui indique les écarts. Depuis le début de la pandémie, nous avons en fait consigné tout ce qui a été déboursé, soit chaque dollar qui a été déboursé. Chaque sou de l'argent fédéral, à savoir des 2,3 milliards de dollars, a été dépensé pour la collectivité. De plus, nous avons dépensé 300 millions de dollars supplémentaires. Je pense que le chef de l'opposition était au fait de tout cela avant qu'il ne se retire du comité du Cabinet sur la COVID-19.

Bref, à titre d'information sommaire : Je ne sais pas quel anniversaire le chef fête, mais il oublie peut-être un peu que nous sommes en pleine pandémie. Depuis deux ans, nous vivons une pandémie, et les chiffres... Oui, la situation est difficile, mais devinez quoi! Il suffit de regarder ce qui se passe à l'échelle du pays. Monsieur le président, nous faisons preuve d'autant de précision, sinon plus, que presque toutes les provinces, parce que nous avons, au sein du système également, une équipe qui assure la qualité.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

LANGUES OFFICIELLES

M. Bourque (Kent-Sud, L) : Monsieur le président, je dois déplorer le ton condescendant du premier ministre, non seulement à l'égard du chef de l'opposition, mais aussi à l'égard de la fonction publique qu'il utilise comme bouc émissaire jour après jour. Il suffit de penser à la grève de l'automne dernier. Voilà qui veut tout dire.

[Original]

Monsieur le président, il y a un peu plus d'un an, le premier ministre a annoncé le processus et les commissaires pour la révision de la *Loi sur les langues officielles*. Cette révision était prévue dans la loi. Conformément aux exigences de la loi, les commissaires ont présenté leur premier rapport à la mi-décembre. C'est ce qui était prévu. Au début de février, ils ont soumis un deuxième rapport, celui-ci sur l'apprentissage de la langue. Ce n'était pas prévu par la loi, mais ils ont quand même effectué ce travail.

Nous parlons d'un silence radio de la part du premier ministre sur les recommandations du premier rapport. Il y a déjà plus de trois mois et demi que nous attendons des nouvelles.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Cela a été un processus entouré de secrets, et c'est tout aussi secret avec le premier ministre actuel. Peut-il nous donner une réponse quant à ce rapport? Merci, Monsieur le président.

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, le travail a constitué tout un processus. Les commissaires ont réalisé le travail à temps, et je les en remercie. Ils ont tous deux fait un excellent travail et mené la tâche à bien. Au début, les critiques étaient nombreuses et des gens se demandaient : Pourrons-nous obtenir le rapport à temps? Y aura-t-il un rapport?

Le député d'en face a raison. Nous devons effectivement mener la tâche à bien et traiter la question au cours des prochains mois afin que nous puissions vraiment tracer et définir la voie à suivre à cet égard. Nous analysons la question, son incidence et ce qu'elle signifiera à l'échelle de la fonction publique et de la province. Monsieur le président, nous mènerons la tâche à bien. Je comprends les observations de mon collègue.

En ce qui concerne le deuxième rapport dont le député a parlé, il s'agit d'examiner comment, après tout ce temps, nous pouvons réaliser des améliorations et faire en sorte que notre population soit vraiment bilingue et que les gens des quatre coins de la province puissent communiquer les uns avec les autres. Cela commence dans les écoles. Il faut commencer par faire en sorte que les jeunes, lorsqu'ils terminent leur parcours scolaire, puissent avoir une conversation les uns avec les autres. Vous savez, cela nous échappe depuis maintenant 50 ans. J'aurais donc pensé que les parlementaires d'en face auraient applaudi les efforts que nous déployons pour tenter de régler la question afin que, dans 50 ans, nous n'en parlions plus.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

M. Bourque (Kent-Sud, L) : Monsieur le président, dans sa réponse à la question, le premier ministre vient de dire que le travail se fera au cours des prochains mois. C'est beaucoup trop long. Le travail devait être terminé l'année dernière. Alors, nous faudra-t-il encore attendre trois mois simplement pour obtenir une réponse? Nous ne parlons même pas de la mise en oeuvre des mesures dont il parlera dans quelques mois. La réponse est inacceptable. J'espère que le premier ministre manifesterà beaucoup plus d'empressement à ce sujet.

De nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick ont, à juste titre, du mal à saisir l'approche évasive du premier ministre concernant la révision, et, en ce qui me concerne, la façon dont le premier ministre interprète le deuxième rapport, lequel porte sur l'apprentissage d'une seconde langue, me laisse quelque peu perplexe et me préoccupe. Le rapport présente en effet une évaluation très positive de l'efficacité du programme

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

d'immersion en français. Il indique également qu'il faut faire davantage pour l'améliorer. Nous en convenons tous. Notre province est, après tout, la seule qui est officiellement bilingue, et nous devons le montrer. Nous montrons clairement comment le tout fonctionne. Le premier ministre peut-il nous assurer que davantage de mesures seront prises en ce qui concerne les programmes d'immersion et que la question ne servira pas d'excuse?

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je tiens à assurer à mon collègue que nous aurons un système d'éducation qui produira des résultats pour les élèves de la province. Nous aurons un système d'éducation qui permettra non seulement d'améliorer les aptitudes en sciences, en mathématiques et en littérature dans notre province, mais aussi de renforcer la capacité de communiquer dans les deux langues officielles. Peu importe ce que le député d'en face pense d'un programme ou d'un autre, il reste que, dans le secteur anglophone, environ 65 % des élèves obtiennent leur diplôme sans être capables de parler les deux langues officielles. La situation perdure depuis 50 ans.

Le député d'en face dit qu'il espère que nous ne ferons pas ceci ou cela, mais il ne s'agit pas de ce que je fais ou ne fais pas. Il est question de notre système d'éducation et de déterminer comment nous pouvons réaliser des améliorations. Comment pouvons-nous obtenir de meilleurs résultats pour tous les gens du Nouveau-Brunswick? Comment pouvons-nous faire en sorte que, lorsque les gens obtiennent leur diplôme dans la province, ils peuvent aller n'importe où dans la province, ils peuvent se parler et ils disposent tous de chances égales à la fin de leur parcours scolaire? Voilà l'objectif. Je pense que c'est un objectif louable. Merci beaucoup.

GOUVERNEMENTS LOCAUX

M. K. Chiasson (Tracadie-Sheila, L) : Monsieur le président, il y a quelques mois, lorsque le ministre responsable de la réforme municipale a rendu ses décisions définitives concernant les limites, il a clairement indiqué qu'aucun changement n'y serait apporté et que les décisions étaient gravées dans le marbre. Quelques semaines se sont écoulées depuis, et nous apprenons maintenant que certains changements sont apportés du jour au lendemain, sans consultation des comités consultatifs responsables de mettre en oeuvre les éléments de base des nouvelles municipalités qui seront bientôt créées.

La situation se produit dans l'entité 40, où une grande parcelle de terre de plus de 25 000 ha dans les environs de Midgic et de Cookville a été retirée de la nouvelle entité proposée, en vue d'être fusionnée avec le district rural de la région. Une enquête menée par le service des nouvelles de CHMA a révélé que les terres en question appartiennent à J.D. Irving. Le maire et le conseil municipal de Sackville, ainsi que le comité consultatif, ont



Questions orales

crié au scandale après avoir appris la nouvelle, non pas du gouvernement, mais d'une personne engagée.

Je demande au ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale pourquoi il n'a pas consulté le comité consultatif avant de prendre une décision si importante.

[Original]

L'hon. M. Allain (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Nous voyons certainement un député qui n'a pas fait son travail. Il partage des théories du complot. C'est incroyable de voir cela.

Monsieur le président, à la Chambre, nous avons élaboré un échéancier qui était très facile à comprendre. En janvier 2021, nous avons fait le lancement. En avril, nous avons publié le livre vert. En août, nous avons parlé de ce que nous avons entendu lors des consultations. En novembre, nous avons publié le livre blanc. En décembre, nous avons demandé à tous les gens de nous donner leurs commentaires. Nous les avons écoutés. En mars, nous avons établi les frontières et les délimitations. Des cartes ont été faites. Elles existent certainement. Nous avons travaillé à la composition du conseil en mars. En mai, nous allons travailler à la toponymie et aux noms. En septembre, nous allons travailler au dossier des ressources humaines. Le 28 novembre, nous aurons les élections spéciales.

Monsieur le président, le ministère et les équipes de transition travaillent main dans la main. De petites erreurs ont-elles été faites? Nous avons fait sept ajustements majeurs durant les derniers mois, et je pourrais certainement les énumérer dans une deuxième réponse.

[Traduction]

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[Original]

FONCTION PUBLIQUE

M. K. Arseneau (Kent-Nord, V) : Monsieur le président, j'aimerais d'abord souhaiter bonne fête à ma grande fille de 3 ans, Aube Chiasson-Arseneau, qui nous écoute en direct de la maison : Papa s'en vient bientôt, mon amour.

Monsieur le président, nous avons appris, la semaine dernière, que des milliers de fonctionnaires, membres du SCFP, n'ont pas encore reçu leur paie rétroactive suite à la signature de leur nouveau contrat. Lors du dépôt du budget, le gouvernement a admis la situation précaire dans laquelle se trouvent ses propres employés. Je le cite : « Nos effectifs au sein de plusieurs ministères profiteront de cette hausse du salaire minimum ».

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Nous connaissons tous l'entêtement du premier ministre à repayer la dette de la province pour éviter de payer des intérêts. Je ne comprends donc pas pourquoi il ne voit pas la même urgence pour les travailleuses de première ligne qui accumulent de l'intérêt dans ce monde où tout coûte de plus en plus cher. Ma question au premier ministre est donc très simple : Y aura-t-il des paiements pour dommages compensatoires pour tous ceux et celles qui auront reçu leur paie rétroactive en retard?

[Traduction]

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je remercie le député d'en face de la question. Ce qui s'est produit, c'est essentiellement que nous avons conclu rapidement les 12 conventions collectives de suite. Nous avons 90 jours pour effectuer les paiements rétroactifs de salaire. Les conventions collectives ont été signées à la mi-décembre ; la fin du délai de 90 jours correspondrait donc à la mi-mars. Les paiements auraient dû être faits la semaine dernière, je suppose.

Étant donné qu'ont été conclues 12 conventions collectives de suite, plus de 20 000 personnes étaient soudainement touchées. Les calculs des paiements rétroactifs doivent être faits un à la fois et à la main. Jusqu'à présent, il faut en moyenne plus de 20 minutes par dossier. Vingt minutes, c'est le temps qu'il faut pour un calcul simple. Il a fallu jusqu'à cinq heures pour effectuer certains de ces calculs, car des gens travaillent dans différents ministères.

Depuis le début de la pandémie, nous sommes très habiles ou sommes devenus habiles dans le domaine du prêt de service, de la réaffectation du personnel et de son déploiement dans divers ministères.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

GOUVERNEMENTS LOCAUX

M^{me} Mitton (Memramcook-Tantramar, V) : Merci, Monsieur le président. Je n'ai pas entendu de réponse claire du ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale ; je vais donc faire un suivi et demander ce qui se passe dans ma circonscription de Memramcook-Tantramar, surtout en ce qui concerne l'entité 40. Comme cela a été souligné, des terres ont été retirées de ce qui était censé être l'entité 40, soit des terres appartenant, en particulier, à J.D. Irving.

Il est difficile de concevoir que les changements en question puissent être faits en fonction de souhaits exprimés par des intérêts privés alors que des représentants du village de Dorchester ont présenté des demandes qui ont été rejetées. Des représentants de Sackville ont formulé des demandes qui ont été rejetées. Des représentants d'autres endroits, de Lac

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Baker notamment, ont présenté des demandes de changements des limites géographiques, lesquelles ont été rejetées. Pourtant, nous constatons maintenant que des terres riches en ressources, comme des ressources forestières, sont mises hors de portée des gouvernements locaux. J'aimerais une réponse claire de la part du ministre de la Réforme de la gouvernance locale.

[Original]

L'hon. M. Allain (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je remercie la députée pour sa question. Aucun changement n'a été fait à un quelconque moment. Les frontières de l'entité 40 sont pas mal demeurées les mêmes tout au long du processus. Si cette personne qui a parlé aux médias a partagé une idée farfelue, nous en voyons certainement bien le résultat.

Monsieur le président, 48 heures après le dépôt du budget au Nouveau-Brunswick, nous ne parlons plus de ce document à la Chambre.

[Traduction]

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

[Original]

L'hon. M. Allain (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Je veux rappeler aux gens du Nouveau-Brunswick les dépenses que nous faisons. Il y a eu une augmentation de 26 % de l'enveloppe budgétaire destinée au tourisme.

[Traduction]

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

[Original]

L'hon. M. Allain (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : C'est une augmentation de 11 % pour ce qui est de l'éducation. C'est 6,5 % pour la santé. C'est 5 % pour le développement social.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Je lève la voix, Monsieur le président, parce que je suis passionné moi aussi à l'égard du budget du Nouveau-Brunswick. Nous donnons aux gens du Nouveau-Brunswick les outils nécessaires pour aller de l'avant. Nous sommes encore en pandémie, mais nous voulons nous assurer que les rouages du gouvernement et des affaires vont de l'avant. Merci beaucoup, Monsieur le président.

[Traduction]

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

MESURES LÉGISLATIVES

M^{me} Conroy (Miramichi, AG) : Merci, Monsieur le président. L'année dernière, un projet de loi traitant du consentement au don d'organes a été présenté à l'Assemblée législative. Le projet de loi a été appuyé par les quatre partis, mais il n'a pas franchi l'étape de la deuxième lecture parce que le gouvernement voulait s'assurer qu'il avait été bien élaboré. Par conséquent, il a été renvoyé au Comité permanent de modification des lois. Le renvoi a été fait le 5 octobre. Le projet de loi n'a pas encore été adopté ; la *Loi d'Avery* semble donc être dans les limbes, et cela suscite la crainte de la voir mourir au Feuilleton.

Le projet de loi vise à faire en sorte que davantage de personnes puissent obtenir des organes qui leur sauveront la vie. Le projet de loi assurera en outre le consentement présumé au don d'organes, ce qui évitera du stress inutile aux familles qui doivent prendre des décisions difficiles comme celles que Michelle, la mère d'Avery, a dû prendre lors du décès soudain de son fils.

Madame la ministre, quel est l'état actuel du projet de loi, et quand pouvons-nous nous attendre à ce qu'il soit étudié de nouveau en comité pour qu'il puisse franchir les étapes nécessaires, qu'il puisse être mis aux voix et qu'il puisse recevoir la sanction royale afin que la *Loi d'Avery* devienne enfin une réalité?

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, je suis contente de la question, car tous les parlementaires ont appuyé sans réserve le projet de loi. Lors de l'étude du projet de loi en comité, le personnel a certainement pris en note un certain nombre de questions. Il y travaille. Comme vous le savez, nous avons dû nous confiner en janvier. Nous avons surmonté la vague Omicron. Le projet de loi n'a en aucun cas été mis de côté. Son étude se poursuivra. J'espère que nous aurons quelque chose à vous présenter avant la fin de la session, afin que nous puissions faire adopter la mesure.

Toutefois, Monsieur le président, je tiens à dire que, à mon avis, les gens du Nouveau-Brunswick doivent savoir que... Concernant le don d'organes, je crois, si je ne m'abuse, qu'environ 90 % des détenteurs de permis de conduire dans notre province ont fait



Questions orales

connaître leur intention, par un oui ou par un non. Le projet de loi visera un petit nombre de personnes. C'est important. Il est également important que nous travaillions avec nos partenaires de la Nouvelle-Écosse pour avoir un plan que nous pouvons vraiment mettre en oeuvre. Merci, Monsieur le président.

[Original]

GOUVERNEMENTS LOCAUX

M. K. Chiasson (Tracadie-Sheila, L) : Merci, Monsieur le président. Le ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale nous radote depuis un an que toutes les décisions qui ont été prises l'ont été de façon transparente. Surtout, il dit qu'elles ont été prises après des consultations.

[Traduction]

Il a dit à la Chambre qu'il avait parcouru 50 000 km en voiture et avait consulté tout un chacun. Je pense qu'il se soucie de sa future course à la direction plutôt que de la réforme municipale.

[Original]

Plusieurs collectivités ont demandé des changements. Nous n'avons qu'à penser à Chiasson Office, à Savoie Landing, à Lac Baker, à Chipman et à Minto. Il y a eu un refus chaque fois. Là, nous apprenons que des décisions sont prises par la porte d'en arrière.

[Traduction]

Pour revenir à l'entité 40, j'aimerais savoir si le ministre a cédé les parcelles en question après que Irving ou le premier ministre étaient intervenus.

[Original]

L'hon. M. Allain (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Encore une fois, Monsieur le président, c'est ce que nous appelons de la diffamation. Il n'y a aucune vérité dans ce qui a été dit ce matin. Jusqu'à maintenant, comme vous le savez, le ministère a eu de la difficulté à différencier certaines choses sur les cartes. Nous avons amélioré les cartes. Il y aura un site Web pour chaque nouvelle entité.

Monsieur le président, c'est avec une grande fierté que nous faisons cette réforme. Les 49 parlementaires ici ont voté sur cette réforme. Il y a de la transparence. Nous travaillons avec les comités de transition.

Monsieur le député, je suis d'accord avec vous pour dire qu'il y a eu de petits changements. Il y a eu des changements en ce qui a trait au DSL de Grand-Sault, qui fait maintenant partie

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

de l'entité de Grand-Sault. Le DSL de Denmark fait partie d'un des 12 districts ruraux. Les collectivités de Baie-Sainte-Anne et d'Escuminac ont été enlevées de la région de Miramichi pour être mises avec la région de Kent. Chiasson-Savoy va avec Lamèque. Le DSL de Maltempec a changé d'entité. Saint-Thomas-de-Kent va avec Bouctouche.

[Traduction]

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre. Merci. Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

